



CIRCUIT VAPEUR DENIS PAPIN
ASSOCIATION DE MODÉLISME VAPEUR
(OU TOUTE AUTRE ÉNERGIE)
FERROVIAIRE NAVAL ET TERRESTRE DE CHITENAY
Chemin de Franche Epine – 41120 - CHITENAY
(Adresse postale : CVDP - 11c route de la Haye 41120 LES MONTILS)
<http://cvdp.fr>

Journées de circulation d'août 2025

Samedi 9 et dimanche 10 août

- FICHE D'INSCRIPTION -

A retourner et avant le 30 juillet 2025 par courrier ou par e-mail : jeanpaul.cvdpchitenay@gmail.com

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____ Code postal _____ Ville _____

Téléphone : _____ adresse e-mail : _____

Je viendrai seul / accompagné de _____ personne(s)

Transport :*

Voiture Voiture + caravane camping-car j'aurai 1 remorque

Matériel présenté :

Désignation, et besoin particulier : _____

Je souhaite venir avant après les dates d'ouverture au public pour rouler avec mon matériel, pour vous aider à quelques travaux.

Date arrivée : le _____ à _____ heure _____ **Date de départ :** le _____ à _____ heure _____

Hébergement * Personnel Sur le site du CVDP (camping car – caravane – tente)

Un plateau-repas froid vous est proposé pour le repas de midi au prix de 12 € (hors boisson) et barbecue le soir à 8 € si vous voulez y participer indiquez le nombre de repas :

Jour	Vendredi 8	Samedi 9	Dimanche 10
Midi	X		
Soir			

*Les tickets-repas devront être payés dès votre arrivée au guichet de la gare – ou par virement préalable sur le Compte bancaire Crédit Mutuel du CVDP : IBAN : FR76 1027 8371 6000 0131 6480 147- CIRCUIT VAPEUR DENIS PAPIN BIC : CMCIFR2A
En indiquant la mention « repas »*

Date et signature :

Rappel : Le Règlement intérieur s'applique à tous, les conducteurs et propriétaires de matériel roulant en 5' et 7-1/4" devront soit être membre du CVDP, soit être porteur d'une attestation nominative d'une assurance couvrant la responsabilité civile. Dès leur arrivée chaque conducteur devra consulter puis remplir et signer le registre des utilisateurs du circuit. Les locomotives à vapeur pourront être soumises au contrôle d'ouverture des soupapes à la discréction du Président du CVDP. Tous matériel non conforme ne sera pas admis à circuler.

Cocher les cases concernées